

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Maire,
A Les Deux-Alpes, le 31/05/2023
Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES : Pour : 14

Contre : 0

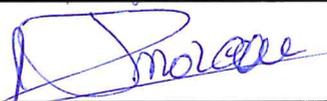
Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.

A Les Deux-Alpes, le 31/05/2023

Date de convocation : 26 mai 2023

Les membres du Conseil Municipal,

01. M. Christophe AUBERT, Maire	
02. M. Eric GRAVIER, Premier adjoint	
03. Mme. Agnès ARGENTIER, Deuxième adjointe	
04. Mme. Françoise MOREAU, Sixième adjointe	
05. M. Pierre BALME, Maire délégué de Venosc	
06. M. Laurent GIRAUD, Conseiller municipal	
07. M. Jean-Luc BISI, Conseiller municipal	Pouvoir à A. Argentier 
08. Mme. Anne MILLET, Conseillère municipale	
09. Mme. Marie-Hélène COING, Maire déléguée de Mont de Lans	
10. Mme. Enrica TASSO, Conseillère municipale	
11. Mme. Céline VALETTE, Conseillère municipale	
12. M. Fabien VEYRAT, Conseiller municipal	VEYRAF 
13. M. Stéphane VAISSIERES, Conseiller municipal	Pouvoir à C. Aubert 

ARRETE ET SIGNATURES

14. Mme. Marion ROLLAND, Conseillère municipale	Absente
15. M. Hervé LESCURE, Conseiller municipal	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A Les Deux-Alpes, le